



Paris, le 21 juillet 2020

Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

MURIEL JOURDA

SENATEUR DU
MORBIHAN

Conseiller
départemental

Monsieur le Premier Ministre,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur la situation des discothèques qui n'ont pu ouvrir depuis le 15 mars dernier.

Bien évidemment, leur situation économique est bien plus grave que celle de nombreuses activités qui ont pu reprendre depuis plusieurs semaines.

L'interdiction d'ouverture engendre une disparition de chiffre d'affaires alors que les charges fixes doivent être honorées.

Ces établissements devraient bénéficier d'une prise en charge spécifique en raison de cette situation économique particulière liée à une décision du gouvernement.

Cependant, il s'agit d'un aspect de la difficulté, le second étant relatif à l'ordre public.

En effet, la population – le plus souvent jeune – qui fréquente ces discothèques ne bénéficie d'aucune solution pour se réunir tardivement.

Pour autant, cette population n'a pas renoncé à ces sorties nocturnes et continue à le faire sans aucun contrôle sanitaire ni surveillance de la consommation d'alcool.

Dans de nombreux départements, ces réunions donnent lieu à des nuisances dont se plaignent nos concitoyens et qui peuvent parfois constituer des infractions à l'ordre public.



.../...

.../...

Ne serait-il pas préférable d'accepter une reprise de ses activités dans le cadre d'un protocole sanitaire d'ores et déjà proposé par les représentants de cette activité économique sous la surveillance de professionnels par ailleurs responsables de la consommation d'alcool de leurs clients

Aux questions sanitaire, économique et d'ordre public, il ne saurait être apporté qu'une unique réponse sanitaire.

Je vous remercie par avance de l'attention toute particulière que vous ne manquerez pas d'accorder à ce dossier et vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Muriel JOURDA

Et les cosignataires suivants, par ordre alphabétique :

A.M. BERTRAND, Sénateur des Bouches-du-Rhône
S. BABARY, Sénateur d'Indre-et-Loire
P. BAS, Sénateur de la Manche
C. BONFANTI-DOSSAT, Sénateur de Lot-et-Garonne
M. BRISSON, Sénateur des Pyrénées-Atlantiques
A. CHAIN-LARCHER, Sénatrice de Seine-et-Marne
M.C. CHAUVIN, Sénateur du Jura
P. CUYPERS, Sénateur de Seine-et-Marne
L. DARCOS, Sénatrice de l'Essonne
M. DAUBRESSE, Sénateur du Nord
J. DEROMEDI, Sénateur représentant les Français établis hors de France
R. DEL PICCHIA, Sénateur représentant les Français établis hors de France
C. DI FOLCO, Sénateur du Rhône
C. DUMAS, Sénatrice de Paris
B. FOURNIER, Sénateur de la Loire
J. GROSPERRIN, Sénateur du Doubs
B. GILLES, Sénateur des Bouches-du-Rhône
P. GRUNY, Sénateur de l'Aisne



A. HOUPERT, Sénateur de la Côte d'Or
J. R. HUGONET, Sénateur de l'Essonne
J. F. HUSSON, Sénateur de Meurthe-et-Moselle
C. IMBERT, Sénatrice de la Charente-Maritime
E. LAMURE, Sénateur du Rhône
F. LASSARADE, Sénatrice de la Gironde
A. LEFEVRE, Sénateur de l'Aisne
J.P. LELEUX, Sénateur des Alpes-Maritimes
V. LOPEZ, Sénateur du Gard
S. NOËL, Sénatrice de la Haute-Savoie
P. PAUL, Sénateur du Finistère
C. PERRIN, Sénateur du Territoire de Belfort
C. PRIOU, Sénateur de la Loire-Atlantique
F. PUISSAT, Sénatrice de l'Isère
M. RAISON, Sénateur de la Haute-Saône
F. RAMON, Sénatrice d'Eure-et-Loir
J.F. RAPIN, Sénateur du Pas-de-Calais
J. SOL, Sénateur des Pyrénées-Orientales
C. THOMAS, Sénatrice de la Seine-et-Marne